Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 20 juillet 2020

Syndicat-Côtes du Rhône.com évolue



Huit ans après sa création, le site Internet www.syndicat-cotesdurhone.com se renouvelle.
Si le principe du site reste le même avec un fil d'actualité, un grand nombre de documents utiles aux vignerons des Côtes du Rhône et une présentation des missions du Syndicat général, l'accès aux informations se veut plus rapide et facile.

De plus, le site est désormais « responsive », avec un affichage adapté aux smartphones et tablettes.

Pour une consultation plus facile et rapide des informations, le menu a été étendu avec davantage de sous-rubriques.

Les grandes rubriques concernent :

- **L'Actualité,** nationale, régionale et locale,
- **Le Marché** (Cours des vins hebdo, mensuel, Sorties de chais, Données clés, Alertes escroquerie…),
- **La Réglementation** (Cahiers des charges et Plans d'inspection AOC, Formulaires déclaratifs, Prix des terres, Montant des fermages…)
- **Les Services aux adhérents** : Restructuration du vignoble, Conseil en droit commercial,

Ecrit par Echo du Mardi le 20 juillet 2020

Conseil en droit viti-vinicole, Prestation Paie/RH, Timbre de garantie…

Une nouvelle rubrique a vu le jour, Technique & Environnement, qui donne accès à de nombreuses informations sur les projets en cours

- **HVE** : Haute valeur environnementale,
- **Biodiversité** dans le vignoble
- **Charte paysagère** environnementale des Côtes du Rhône,
- **Référentiel** stress hydrique.

Sont également disponibles des informations sur :

- **Les Aides financières** (PCAE, aides diverses…),
- **Des Chiffres clés** (Inventaire du potentiel de production, coûts de production…),
- **Des Témoignages** de vignerons sur leurs pratiques,
- **Des Ressources techniques** en viticulture et œnologie.

Enfin, Le Vigneron des Côtes du Rhône fait l'objet d'un onglet spécifique, avec une présentation du magazine, la publication de petites annonces, un bulletin d'abonnement…
La page d'accueil concentre les informations les plus importantes du moment, met en valeur les petites annonces et donne accès à la consultation d'un exemplaire du magazine Le Vigneron.
Elle permet également d'accéder à un agenda des manifestations et salons viticoles, à des liens utiles ou encore de contacter directement chacune des personnes travaillant au Syndicat par mail ou téléphone.
L'accès à « L'Espace Pro » n'a pas été modifié. Il est prévu de le réorganiser à l'automne 2020.

Nouvel accès aux archives pour les abonnés au « Vigneron »
Comme avant, les abonnés au « Vigneron » disposent d'un accès aux archives du magazine depuis 2009. Pour cela, il suffit de rentrer son adresse mail d'abonné et de cliquer sur « Connexion ». Le site proposera ensuite de créer un mot de passe personnalisé.
Attention, aucun mot de passe personnalisé de l'ancien site Internet n'a été conservé, il faut donc en recréer un.
En cas de problème de connexion (adresse mail non reconnue par exemple), il suffit d'envoyer un mail à le.vigneron@syndicat-cotesdurhone.com

contact Sylvie Reboul